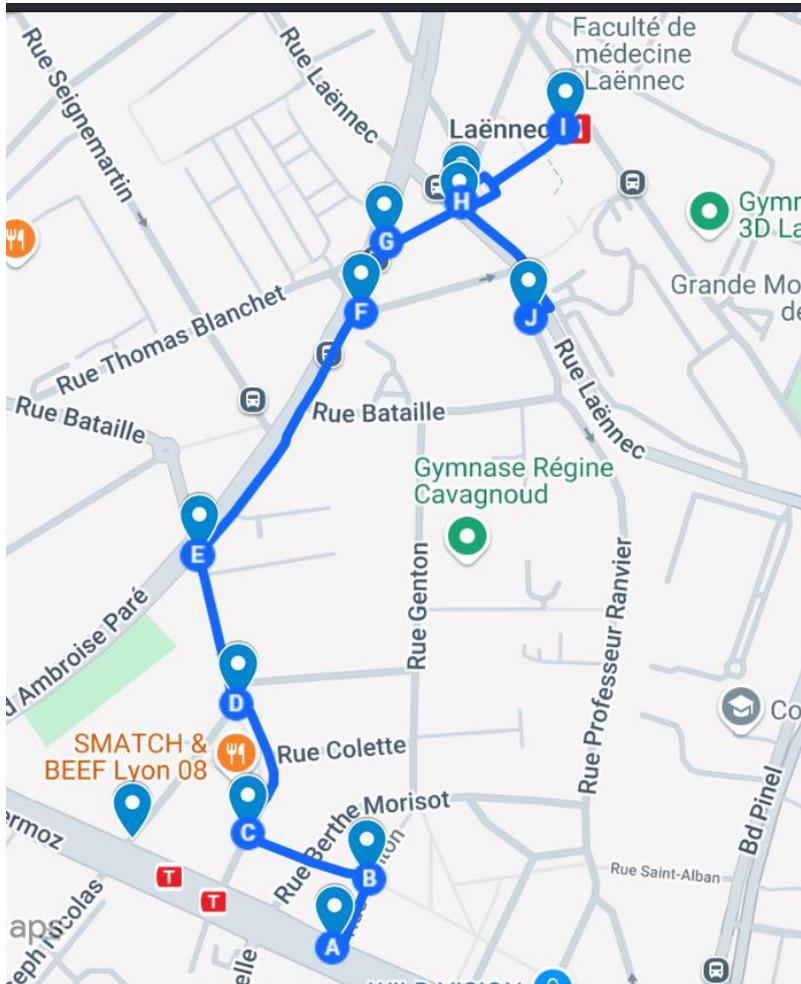


## Diagnostic en marchant

Le samedi 01/02/25 : 7 personnes présentes

Trajet effectué avec le Conseil de Quartier Mermoz – Laënnec :



Remontées des habitants :

(Certaines réponses sont adressées en surligné, d'autres seront revues au prochain conseil de quartier – date à définir)

Nettoisement :

- Angle Mermoz – Genton : encombrants liés à des travaux à retirer : demande faite en Toodego pour le retrait
- Déchets sauvages fréquents coursive Nicolas et face à Blanchet, photo 2 : possible avoir de l'affichage sur les dépôts sauvages dans ce lieu + avec les bailleurs dans les immeubles alentour ? Les silos ont été déplacés. On espère une baisse du dépôt sauvage suite au retrait. On propose de noter ce carrefour comme « à réaménager » pour le prochain mandat.

- Passage Alliade entre Blanchet et l'accès au métro Mermoz : tous les points listés ci-dessous sont en cours d'analyse pour savoir quelle est la zone bailleur/ voirie/ copropriété et seront discutés afin de faire optimiser l'accessibilité/ la visibilité du passage. A suivre.
  - Ajout d'une signalisation/ d'une couleur au sol pour le parcours rampe handicapé (notamment quand on contourne le bâtiment)
  - Saleté dans les espaces verts
  - Souci de l'absence de lumière en début d'escalier/rampe
- Alerte sur les nombreuses aiguilles de pins sur la rue Laennec qui génèrent des sols glissants et bouchent les canalisations (augmenter le passage espace vert ?) : Demande faite via Toodego

#### Circulation :

- 23 rue Nicolas : panneau stationnement tordu : Demande faite à la Subdivision Voirie
- Trottoirs défoncées pour accéder à la MJC (déplore manque d'info sur la raison des travaux) : Ce sont les Travaux pour aménagement de zones de circulation apaisées (Piétonne/Rencontre)
- Possible passer en sens unique les rues Colette et Gaston Brissac (sens opposé l'une de l'autre) car trop étroite et accidentogène : la mise en œuvre sera discutée au prochain Conseil de Quartier ; on demande au préalable la mise en place d'un comptage pour estimer le nombre de véhicules impactés
- Dos d'âne devant blanchet trop haut : a déjà été rabaissé, BUS TCL OK (ce sont eux nos indicateurs sur ce qui convient en terme de hauteur).
- Révision de la zone Blanchet/ Paré en face de la maison Léon Bérard : circulation voiture/vélo jugée non optimale. On propose de noter ce carrefour comme « à réaménager » pour le prochain mandat.
- Révision possible des feux installés sur Laennec (après la rue des Artisans) : demandé à la Métropole de Lyon, mais le carrefour nécessite d'être entièrement repensé : on se propose d'en parler en Conseil de Quartier pour le prochain mandat.

#### Autres :

- Armoires électriques cassées : après le portail blanc du CROUS St Exupéry ; en face du square Blanchet (vide, à enlever) : Demandes faite à l'éclairage public et à EDF, on profitera de travaux vers Blanchet pour la faire enlever.
- Voitures épaves au 93 avenue Mermoz : on confirme que c'est au bailleur de rédiger une demande et de faire le lien avec la PM : on pourra l'appuyer au besoin.

- Bouche d'égout qui s'effondre au 104 av. Ambroise Paré : bcp signalée, pas réparée:  
Demande faite via Toodego

#### DEMANDES habitants :

- Ajout de panneaux pour indiquer la direction du métro depuis le square Thomas Blanchet / le bd Ambroise Paré. On remonte pour le prochain mandat.
- Idem, manque de visibilité sur le Centre Léon Bérard pour les gens arrivant en métro : souvent des gens étant descendu à Laennec au lieu de Grange Blanche car confusion avec la MAISON Léon Bérard : l'indiquer dans le métro ? Lien à faire avec les TCL. Le Conseil de Quartier peut les contacter au 04.26.10.12.12
- Sur les prochains espaces verts à créer en boulevard : laisser l'espace entre l'espace vert et la place de stationnement pour sortir de la voiture : L'emportiérage est calculé pour être suffisant pour sortir côté chaussée. Les parents doivent sortir les premiers et sécuriser la sortie de leurs bambins.
- Espaces canins manquants sur le quartier : notamment autour de Saez et de la MJC, possible autoriser les propriétaires de chien sur les horaires de non pratique sportives ? Les chiens ne sont pas autorisés dans les stades. Il y a une aire d'ébat canine mais on constate un manque sur l'arrondissement : une concertation est en cours sur <https://oye.participer.lyon.fr/processes/chiensenville>